

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

n° de tiers
 n° de dossier
 saisi le

DUMANDA D'ALLUCAZIONE DI TRASPORTU SCULARE DEMANDE D'ALLOCATION DE TRANSPORT SCOLAIRE

ANNATA SCULARE - ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019



RINSIGNAMENTI IN QUANTU À U SCULARU - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE	RINSIGNAMENTI IN QUANTU À U RIPRISINTANTE LEGALE - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE REPRÉSENTANT LÉGAL
Casata / Nom :	Casata / Nom :
Nome / Prénom :	Nome / Prénom :
Natu(a) / Date de naissance :	Email :
Stabilimentu / Établissement fréquenté :	Indirizzu / Adresse complète :
Classa / Classe suivie :
Km ALLER entre domicile et établissement :
Km ALLER entre domicile et point d'arrêt du car :	Telefunu / Téléphone :

CERTIFICATU DI SCULARITÀ / CERTIFICAT DE LA SCOLARITÉ

(à compléter par le chef d'établissement)

SIGNATURE ET CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT

Je certifie que l'élève dénommé ci-dessus est actuellement scolarisé dans mon établissement en qualité de :

externe demi-pensionnaire interne

Scolarità / Scolarité suivie :

La présente demande dûment remplie, accompagnée :

- d'un justificatif de domicile (photocopie facture EDF ou Télécom),
- d'une attestation de la mairie de résidence mentionnant la distance entre le domicile et l'établissement d'accueil,
- de deux RIB originaux (relevés d'identité bancaire), compte sur lequel sera versée l'indemnité,
- de la photocopie de la carte d'identité du titulaire du RIB,
- de la dérogation justifiant d'une inscription hors établissement de secteur (si nécessaire).

Je soussigné(e)
 certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.
Signature obligatoire

NB : cette allocation est destinée à compenser les frais de transport dont s'acquittent les familles dans le cadre du transport de leur(s) enfant(s) vers leur établissement scolaire d'accueil en l'absence d'un service de transport existant (lignes régulières, scolaires ou ferroviaires). Une seule allocation est versée par famille. Se référer au règlement territorial des transports scolaires consultable sur www.isula.corsica pour plus de détails.

LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER DE DEMANDE EST FIXÉE AU 15 NOVEMBRE 2018

(le calcul des droits est effectué à partir de la date de dépôt du dossier complet, aucune rétroactivité ne sera accordée).

Le formulaire doit être adressé par courrier à :

Collectivité de Corse - Services des transports scolaires

Cismonte : Rond-point du Maréchal Leclerc - 20 405 Bastia cedex 9 / Pumonti : Cours Napoléon - BP 414 - 20 183 Ajaccio

ou déposé à :

Collectivité de Corse - Services des transports scolaires

Cismonte : 11 bis, avenue Jean Zuccarelli - 20 200 Bastia / Pumonti : 8. cours Général Leclerc - 20 000 Ajaccio

Contact Haute-Corse

04 95 34 81 62 / 04 95 34 81 65
 transport.scolaire2B@isula.corsica

Contact Corse-du-Sud

04 95 29 82 71 / 04 95 29 14 54
 transport.scolaire2A@isula.corsica